

Conseil des **Sages** 2026-2032



Rochefort

LA RICHESSE **DES ANCIENS !**



RENSEIGNEMENTS :

Mairie - Service citoyenneté

119 rue Pierre Loti, 17300 Rochefort

05 46 82 66 74 - 06 70 33 29 45

www.ville-rochefort.fr

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil des Sages rassemble des Rochefortais qui connaissent bien leur ville, qui disposent de temps et de la volonté de s'impliquer dans l'évolution de la cité, en faveur de l'intérêt général.

Le Conseil des Sages est une instance participative de réflexions et de propositions qui travaille en étroite collaboration avec la Municipalité.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organe de décision. Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil Municipal sur différents projets concernant la commune.

Pour quels sujets ?

Le Conseil des Sages travaille sur différents thèmes d'intérêt général, choisis par ses membres ou sur proposition du Maire.

Exemples d'études et de projets réalisés avec le Conseil des Sages :



prix des Jeunes Méritants,



recensement et recherches sur l'histoire des plaques commémoratives rochefortaises,



réflexion sur les entrées de ville et l'avenir des cours d'Ablois et Roy Bry,



embellissement de la Ville, environnement, actions de solidarité.

Comment ça marche ?

Les Sages organisent leur travail principalement en réunions générales et en commissions thématiques.

Afin d'enrichir leurs réflexions, les Sages s'entourent ponctuellement de techniciens municipaux, mais aussi d'autres partenaires (Communauté d'agglomération, bailleurs sociaux, associations, etc).

Les Sages rencontrent et travaillent régulièrement avec les élus.

Qui compose le Conseil des Sages ?

Le Conseil des Sages est composé de 35 membres bénévoles répondant aux conditions suivantes :

-  être âgé(e) de 55 ans et plus,
-  résider à Rochefort,
-  être inscrit(e) sur les listes électorales,
-  ne pas être élu(e) ou conjoint(e) d'élu(e) municipal(e),
-  être sans engagement professionnel permanent.

Les 5 bonnes raisons de s'engager au sein du Conseil des Sages :

-  Vivre une retraite active et solidaire.
-  Participer pleinement à la vie de la cité.
-  Apporter expérience et connaissance au service de la communauté.
-  S'associer à des projets de la Ville de Rochefort.
-  S'ouvrir et réfléchir aux préoccupations de l'ensemble des habitants.



PARTICIPEZ !

Vous souhaitez rejoindre le Conseil des Sages ?
Faites acte de candidature !

Toutes les modalités sur
www.ville-rochefort.fr/conseil-des-sages





LA RICHESSE **DES ANCIENS !**



Engagez-vous au Conseil des Sages !
Faites acte de candidature
jusqu'au 10 septembre 2026



Renseignements :
Mairie - Service citoyenneté

119 rue Pierre Loti, 17300 Rochefort
05 46 82 66 74 - 06 70 33 29 45
www.ville-rochefort.fr



BULLETIN DE CANDIDATURE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Je déclare :

-  avoir au moins 55 ans,
-  être inscrit(e) sur les listes électorales,
-  m'engager à respecter la Charte de fonctionnement du Conseil des Sages de Rochefort.

Je fais acte de candidature pour devenir membre du Conseil des Sages de Rochefort.

Date :

Signature :

MODALITÉ DE DÉSIGNATION DES MEMBRES :

Le Conseil des Sages est constitué au maximum de 35 personnes.

Si le nombre de candidats est supérieur, la composition du Conseil des Sages sera déterminée lors de sa première réunion plénière.

Pour plus d'informations :

Consultez la Charte de fonctionnement

du Conseil des Sages sur :

www.ville-rochefort.fr/conseil-des-sages

Les chartes seront retravaillées avec les instances après la fin d'appel à candidatures.